

**Aux membres des associations scienceindustries, SPEDLOGSWISS et Swiss Shippers' Council (SSC)**

Zurich, Basel et Lausanne, le 20 avril 2016

## **Réglementation SOLAS "Container Weighing" dès le 1er juillet 2016: Application en Suisse et dernières informations**

Madame, Monsieur

A travers la circulaire en date du 18 décembre 2015, nous vous avons informé de manière exhaustive sur l'application de la nouvelle réglementation SOLAS relative au "Container Weighing" dès le 1er juillet 2016. Dans l'intervalle, le groupe de travail composé de représentants des associations mentionnées ci-dessus et de l'Office suisse de la navigation maritime OSNM, se sont réunis. Il subsiste à l'heure actuelle de nombreuses questions en suspens concernant l'application globale de cette réglementation. En complément de nos informations précédentes, nous pouvons néanmoins communiquer aujourd'hui ce qui suit:

### **Méthode 1 (opération de pesage physique)**

1. Une condition pour appliquer cette méthode est de recourir à une balance étalonnée en Suisse. Une certification supplémentaire de la balance n'est pas nécessaire et elle ne doit pas figurer impérativement sur une liste quelconque. L'élément essentiel est qu'elle doit être étalonnée.
2. Nous avons publié une liste avec les installations de pesage en Suisse qui est disponible sur nos sites respectifs. Cette liste ne sert qu'à informer de l'existence d'installations disponibles et accessibles à tous.
3. A ce stade, il n'a pas été défini de marge de tolérance en Suisse pour cette méthode. Dans une chaîne logistique globale il ne peut y avoir qu'une seule tolérance; ainsi il est illusoire de vouloir définir une valeur individuelle pour chaque pays. Il convient donc d'attendre pour le moment quelle valeur s'impose auprès des compagnies maritimes.

### **Méthode 2 (processus par calcul)**

1. Les critères qui doivent être remplis par le chargeur pour procéder par calcul restent inchangés. Ce dernier doit bénéficier soit d'une certification ISO (toutes les catégories sont valables) **ou** être certifié AEO (Authorized Economic Operator) **ou** disposer d'un système MRP (Manufacturing Resources Planning) **ou** ERP (Enterprise Resource Planning) à l'interne. Au cas où aucune de ces certifications n'est disponible, la méthode de calcul ne peut pas être appliquée par cette entreprise. Contrairement aux premières idées émises l'année dernière, nous renonçons à mettre sur pied un système de certification national supplémentaire permettant d'appliquer la méthode de calcul sans être au bénéfice d'une des certifications mentionnées ci-dessus. Dans ce cas, l'entreprise doit recourir à la méthode 1.

## Transmission de la Verified Gross Mass (VGM) aux compagnies maritimes

Les compagnies maritimes traitant les conteneurs n'ont à l'heure actuelle pas une position globale uniforme et standard quant au format des données à transmettre, quels certificats il faut produire ou quelle personne est compétente pour confirmer les données VGM aux armateurs. Il apparaît plus ou moins que chaque compagnie maritime définit sa manière de faire. Il convient donc d'attendre et de voir ce que les compagnies définissent au fur et à mesure que cette réglementation s'applique. Dans le meilleur des cas, les différentes manières de faire vont se réguler d'elles-mêmes avec le temps afin que les participants de la chaîne logistique puissent en profiter.

## Suite des événements

Dans la semaine 20 (du 16 au 20 mai 2016) se tient la prochaine conférence de l'IMO (International Maritime Organization). A cet occasion, l'état d'avancement de l'application SOLAS au niveau mondial sera vraisemblablement abordé. La Suisse y sera représenté par l'OSNM. Le groupe de travail se réunira brièvement après cette date afin de déterminer les actions et les informations à fournir à nos membres. Nous procéderons à nouveau par voie circulaire pour vous informer.

## Informationen complémentaire

L'association des chargeurs World Shipping Council a publié un excellent document en collaboration avec d'autres organismes: "Frequently Asked Questions" concernant SOLAS.

[http://www.worldshipping.org/industry-issues/safety/faqs/SOLAS\\_VGM\\_Industry\\_FAQs\\_Dec\\_2015\\_US\\_letter\\_WEB.pdf](http://www.worldshipping.org/industry-issues/safety/faqs/SOLAS_VGM_Industry_FAQs_Dec_2015_US_letter_WEB.pdf)

Avec nos meilleures salutations

scienceindustries  
Erwin Sigrist

SPEDLOGSWISS  
Thomas Schwarzenbach

Swiss Shippers' Council  
Conrad Tobler